



COMMUNE DE
Conthey
VALAIS • SUISSE

Réponse au postulat du Conseiller général Charles-Albert Gillioz : COVID et T9, des préoccupations communes !

1. Préambule

L'Exécutif a été interpellé le 29 septembre 2020, par le Conseiller général Charles-Albert Gillioz, au sujet du projet de la T9 principalement. Lors de la séance plénière, il a ainsi pu développer son postulat qui a été accepté par la suite. Le présent document vise à répondre au postulat, d'une part au travers de précisions sur des points spécifiques soulevés par ce dernier, d'autre part de façon plus générale en présentant l'état de situation générale du dossier, principalement autour de la T9.

2. Réponse au postulat

Au début 2019, un concours a été proposé pour la réalisation d'un projet de réaménagement de la Route cantonale T9 qui traverse notamment la zone commerciale de Châteauneuf-Conthey. Ce projet lauréat, préconisant un changement important en terme de mobilité, mais aussi de mentalités, a suscité de nombreuses discussions, inquiétudes et réactions des riverains concernés. Deux ans plus tard, le projet n'a que peu évolué, la Covid étant passé par là.

La situation actuelle prévoit toujours des travaux de réaménagement de la T9. Le calendrier est cependant retardé quelque peu. Le Canton envisage les travaux sur la Route cantonale dans une chronologie de Vétroz – Ardon – Conthey. Nous arrivons donc dans une perspective des années 2026-2027 pour notre commune. En parallèle à ce projet, une "réfection" et réhabilitation de la Route de débord sud est également sur la table de nos discussions. Cela permettra également d'avoir une certaine fluidité accrue du trafic de la plaine. La Commune de Conthey a également prévu une analyse globale de la mobilité en plaine, en prévision de ce réaménagement de la T9.

A ce jour, nous avons, selon le projet lauréat, une vision générale de ce que pourrait être notre future Route cantonale. Un Comité de pilotage doit se remettre sur pied, sous la direction du Canton, afin de rendre opérationnel ce projet important. Il est prévu d'intégrer dans ce COPIL un représentant des riverains concernés par cet aménagement.

Le Conseil municipal est conscient de l'importance de cette route et met toute son attention afin d'assurer une mobilité adaptée à cette zone. Il veut donc un projet d'avenir, tenant compte d'une nouvelle réalité de la mobilité, voire de l'évolution de cette zone commerciale. Le souhait est présent de tenir compte et intégrer les riverains concernés dans cette démarche et éviter ainsi toute erreur ou mauvaise compréhension des enjeux de ce réaménagement.

Dans ce sens, le Conseil municipal répond à ce postulat et il tiendra informé également le Conseil général de l'avancement de ce projet.

Adopté en séance du Conseil municipal, le 16.09.2021

Christophe Germanier
Président

Hervé Roh
Secrétaire municipal

SECRETARIAT GENERAL

Route de Savoie 54
CH-1975 St-Séverin

T +41 (0)27 345 56 01

chancellerie@conthey.ch
www.conthey.ch

